

## Une riveraine se plaint et obtient que les cloches de la cathédrale d'Angoulême sonnent moins



Article rédigé par *BFM TV*, le 19 novembre 2022

Source [BFM TV] : La cathédrale d'Angoulême a réduit depuis un mois la fréquence de sonnerie de ses cloches, après plusieurs plaintes de personnes habitant à proximité de l'édifice.

La décision ne fait pas l'unanimité. La [cathédrale d'Angoulême](#) a réduit la fréquence à laquelle sonnent ses cloches depuis un mois, après les plaintes d'une riveraine, selon [des informations de la Charente Libre](#) confirmées à BFMTV.com par le diocèse concerné.

Les cloches sonnaient à l'origine toutes les quinze minutes, de 7h15 à 21h45. Elles tintent désormais toutes les 30 minutes, de 8 à 20h. La décision a été prise après plusieurs mails de plainte envoyés par une femme vivant à proximité de l'édifice, mais ils faisaient suite à plusieurs signalements d'autres habitants, selon le diocèse.

Auprès de la *Charente Libre*, certains regrettent toutefois ce changement: "quand je suis distrait ou que je traîne au lit, ça me rappelle que l'heure tourne", explique par exemple Yann Hédan dans les colonnes du journal.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

19/11/2022 01:00